

# Procès-verbal

<b>Séance</b>	<b>Conseil participatif n°4 - 14/02/2025</b>
<b>Numéro</b>	N° 4
<b>Lieu</b>	6220
<b>Date et heure</b>	14 février 2025 à 12 : 15
<b>Auteur-e</b>	Bonapera Laurence
<b>Participants</b>	
<b>Présent-es</b>	BILLEAU Sandrine ; CHOPLIN Armelle ; DUPUIS Blaise ; HUG Simon ; HUMMEL Cornelia ; LE FORESTIER Lila ; NIKIFOROS Michalis ; POUSSARDIN Matis ; ROMANO SALVADOR Murillo ; SOHIER Estelle ; STOJANOVIC Nenad (par zoom) ; STUDER Matthias ;
<b>Excusé-es</b>	COLELLA Marianna ; DÖBLER Théodor ; ELOIT Ilana (procuration CHOPLIN Armelle) ; PIDDIU Luca (procuration ROMANO SALVADOR Murillo) ; RAFAILOVIC Vukasin ; ZURBRIGGEN Clarisse
<b>Invité-es</b>	BONAPERA Laurence (administratrice) ; CHEN Yali et CLAVIEN Gaëtan (conseil académique) ; FIRMANN Olivia (procès-verbaliste) ; SCiarini Pascal (doyen, par zoom)

## 1 Adoption ordre du jour / approbation procès-verbal

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

**Décision : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Un divers est annoncé du corps des étudiant-es (Lila LE FORESTIER) sur la liberté académique.**

### 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

**Décision : le PV du Conseil participatif du 6 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité**

## 2 Discussions / informations

### 2.1 Communications du décanat - Pour discussion

#### Plan CCER

**Volet 1** : surplus (+5%) pour les Candocs au 1er août 2024

Dès le 1er janvier 2026, le surplus de 5% sera couvert par l'augmentation du barème FNS pour les nouveaux projets déposés (+6%, avec possibilité de demander d'emblée le salaire de l'année 4)

**Volet 2** : augmentation du taux protégé de recherche (de 40 à 50%) pour les assistant-es au 1er août 2025.

La Faculté reçoit 4.7 EPT assistant-es (il faudrait le double), qui restent au niveau de la Faculté.

Au niveau de la mise en œuvre, un dixième semestre libre sans charge d'enseignement sera proposé aux assistant-es ainsi que l'engagement du/de le/la successeur-e en anticipation, 6 mois avant la fin de la personne qui s'en va. Ce dernier semestre permettra aussi aux doctorant-es qui ont déjà soutenu leur thèse de préparer leur post-doctorat et valoriser leur recherche.

Cette solution, simple et pratique, tient compte de la variété de situations (taux d'engagement à 100% versus 70 ou 80%). Il y aura une phase transitoire, et la mise en œuvre est prévue dès cet été. Les personnes dont les contrats se termineront au 31 janvier 2026 devraient pouvoir bénéficier d'un semestre libre d'enseignement à l'automne 2025.

## **Elections communales du 23 mars** : occupation d'Uni-Mail pour le dépouillement

Les salles informatiques seront inaccessibles du 21 mars (14h) au 24 mars (18h), ainsi que plusieurs salles de cours les 22 et 23 mars. Toutes les salles de cours du 1er au 6e étage seront inaccessibles le 23 mars – jusqu'au 24 mars à 8h, ainsi que les étages d'Uni-Mail durant cette même période (23 mars et nuit du 23 au 24).

**Elections générales à l'Université** : les élections se tiendront du 11 au 17 avril prochain pour l'Assemblée de l'Université, la Commission du personnel et les Conseils participatifs facultaires.

Le dépôt officiel des candidatures aura lieu du 21 au 27 mars 2025.

**Question supplémentaire sur le nouveau bâtiment** : Sandrine BILLEAU demande où en est le dossier sur le nouveau bâtiment. Pascal SCIARINI répond que l'autorisation de construire supplémentaire a dû être délivrée fin 2024-début 2025. Les travaux débuteront en principe cet été, avec une très longue phase de terrassement (descente à 50 mètres de profondeur, soit une année prévue pour ces travaux de terrassement). Les perspectives d'occupation du bâtiment sont pour la fin 2028-début 2029. Il y aura bien une cafétéria, et un parking à vélo sous-terrain dans le bâtiment adjacent. Laurence BONAPERA et Marylène LIEBER travaillent actuellement sur la question de la répartition des bureaux, et des négociations sont en cours sur la « salle Collège des profs » qui serait mutualisée avec la GSEM.

## **2.2 Utilisation des IA génératives dans le cadre des enseignements et évaluations - Pour discussion**

Les nouvelles directives de la Faculté sont disponibles sous ce lien : <https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/commissions-de-la-faculte/commission-dethique/principes-et-directives-de-la-faculte-des-sciences-de-la-societe-sur-lutilisation-des-intelligences-artificielles-generatives-ia/>

Cornelia HUMMEL a participé au sous-groupe de la commission de l'enseignement qui a élaboré cette directive, pour donner suite à la prise de position du Rectorat adoptée en juin 2024. Il revient à chaque enseignant-e de faire des choix et de les clarifier dans les plans de cours, et de renvoyer au guide de la bibliothèque destinés aux étudiant-es sur le référencement.

Il y a notamment une directive sur le « data feeding » qui indique ce que les étudiant-es sont autorisé-es ou non à mettre dans ChatGPT. Une autre directive importante porte sur la correction des examens qui ne doit pas être assistée par une IAG.

Lila LE FORESTIER demande s'il serait possible d'organiser une réunion entre étudiant-es (avec les associations) et les professeur-es pour discuter de ces usages de l'IAG.

Gaetan CLAVIEN indique qu'à ce jour il n'y a pas encore de liens entre ces directives et le règlement d'études pour la Faculté SdS.

Cornelia HUMMEL indique que cette question est à l'étude au sein de la commission de l'enseignement. Un nouveau groupe de réflexion va être créé avec les étudiant-es. Les étudiant-es vont contacter Cornelia HUMMEL pour avoir des échanges à ce sujet.

Armelle CHOPLIN indique des formations de la bibliothèque UNIGE, dont celle-ci [« Booster sa recherche documentaire à l'aide de l'IA générative »](#), qui rencontre un vif succès.

La question de la forme à venir des examens est très importante car avec l'IAG les contrôles continus sont remis en question.

## 3 Décisions / approbations / pour information

---

### 3.1 Comités scientifiques

#### 3.1.1 Modification de la composition du comité scientifique du master en communication et cultures numériques - Pour décision

- M. Patrick AMEY
- Prof. Claire BALLEYS
- Prof. Tomaso VENTURINI
- Ens : Sébastien SALERNO
- Ens : Jean-Marc SEIGNEUR
- Ens : Philippe AMEZ-DROZ
- CA : Gaetan CLAVIEN
- CER : Valentine CROSSET
- ETU : Nhat-Tien Mélanie LAM remplacée par Emma Edmée Carmen GARCIA ALONSO

Décision : La modification de la composition du comité scientifique du master en communication et cultures numériques est approuvée à l'unanimité.

#### 3.1.2 Modification de la composition du comité scientifique du master en science politique - Pour décision

- Prof. Matteo GIANNI retrait direction
- Prof. Marco GIUGNI
- Prof. Simone DIETRICH directrice en lieu et place de Matteo GIANNI
- CA : Gaetan CLAVIEN
- CER : Cecile RICHETTA
- ETU : Matthieu GUIPPONI retrait car ex-matriculé à remplacer (pas de proposition à ce jour)

Décision : La modification de la composition du comité scientifique du master en science politique est approuvée à l'unanimité.

### 3.1.3 Modification de la composition du comité scientifique du master en études genre - Pour décision

- Prof. Delphine GARDEY
- Prof. Ilana ELOIT (Directrice)
- Prof. Marylène LIEBER
- Prof. Jean-François STASZAK
- CA: ad interim Nicole EFRANCEY DAO
- CER: Selima Kebaili
- ETU: Catarina PINTO DE MATOS remplacée par Ysée FRIDRICH

**Décision : La modification de la composition du comité scientifique du master en études genre est approuvée à l'unanimité.**

### 3.1.4 Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en études genre - Pour décision

- Prof. Delphine GARDEY
- Prof. Ilana ELOIT
- Prof. Marylène LIEBER
- Prof. Elisabeth PRÜGL (IHEID) remplacée par la prof. Julie BILLAUD (IHEID)
- CA: ad interim Nicole EFRANCEY DAO
- CER:
- ETU: Eléonore CRUNCHANT

**Décision : La modification de la composition du comité scientifique du doctorat en études genre est approuvée à l'unanimité.**

## 3.2 Prochaines séances

### 3.2.1 Détermination des prochaines dates du conseil participatif - Pour décision

Pour information voici les dates des prochaines séances du collège des professeur-es :

- 25 février
- 25 mars
- 29 avril
- 27 mai
- 24 juin

**Décision : Les dates des prochaines séances du Conseil participatif 2025 auront lieu les :**

**14 mars**  
**11 avril**  
**16 mai**  
**27 juin**

## 3.3 Doc.Mobility

### 3.3.1 Suppression de la bourse Doc.Mobility UNIGE en 2025 : discussion et prise de position - Pour décision

Le corps intermédiaire lit sa prise de position qu'il a rédigée pour dénoncer la nature de la décision ainsi que la faille de communication sur cette décision.

Le Doyen rappelle en complément que suite à l'abandon par le FNS 2020 des bourses Doc-Mobiliy, Swissuniversities a assuré ce programme de 2020 à 2024. Pour 2025, le Rectorat a en effet décidé de ne pas offrir de bourse (cf. <https://www.unige.ch/docteurat/mobilité>). La situation est en train d'être examinée par le rectorat, mais il y a un risque de désengagement complet .

Selon les dernières informations reçues, le conseil donné aux doctorant-es par le Rectorat serait de se tourner vers les fondations.

Suite à ces nouvelles, Pascal Sciarini est intervenu au CRD de décembre pour exprimer sa désapprobation, car c'est uninstrument crucial pour les sciences humaines et sociales. Un courriel a également été envoyé le 30 janvier aux VR Recherche et Vivre-ensemble pour faire part de la communication "malheureuse" qui a été faite autour de cette nouvelle et demander de rediscuter l'objet au CRD.

#### Discussion :

Selon les statistiques obtenues, pour les deux dernières années il y a eu au niveau UNIGE respectivement 20 et 25 bourses délivrées, pour un montant total de 500 à 600'000.- (35 et 30 demandes déposées), et en moyenne 3 à 5 bourses par an au niveau de la Faculté SdS.

Il est très regrettable que pour 2025 rien ne soit proposé par le Rectorat pour compenser cette perte, et qu'aucune communication n'ait été faite à ce sujet de manière officielle.

Des doutes sont exprimés quant à l'externalisation de l'évaluation des demandes de bourses par des fondations et sur le fait que ces fondations externes soient suffisamment bien équipées pour évaluer la qualité scientifique des dossiers.

Il serait intéressant de savoir comment les autres Universités vont traiter ce problème. Il serait aussi intéressant de savoir comment réagit la faculté de Lettres, qui recevait le plus de bourses Doc.Mobility (jusqu'à 9 par an), ainsi que les autres facultés.

**Décision :** Blaise enverra la prise de position du corps intermédiaire signée par tous les corps du Conseil participatif (avec modification sur la date de la réunion d'information prévue en février chaque année), aux deux vice-recteurs en charge du Vivre ensemble et de la Recherche et contactera en parallèle la présidence du conseil participatif d'autres facultés.

Le doyen indique par ailleurs que le décanat examinera dans sa séance du lundi 17.02 la possibilité que la faculté reprenne à son compte le financement de cet instrument pour 2025 – et uniquement pour 2025.

## 4 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice

Pas de question au décanat.

## 5 Divers

### Point sur les suites à donner sur la liberté d'expression/liberté académique

Lila LE FORESTIER informe que Vukasin RAFAILOVIC a rédigé un mail à ce sujet, qui sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil participatif du 14 mars.